

SOUTIEN DU CCAS

2017
2018

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE ET ÉDUCATIVE DES ENFANTS

- Quotient Familial 1 (inférieur à 485)
- Quotient Familial 2 (de 486 à 665)



Qui peut bénéficier de cette aide ?

Cette aide est attribuée aux familles de :
quotient familial 1 (inférieur à 485)
quotient familial 2 (de 486 à 665)

- ayant inscrit leur(s) enfant(s) âgés de moins de 15 ans (au moment de la demande) à une activité sportive, éducative ou culturelle pratiquée à l'année,
- et résidant sur la commune d'Orvault depuis plus de 3 mois.

Elle est limitée à une adhésion et/ou à la licence annuelle par enfant et le remboursement auquel vous pouvez prétendre pour chaque enfant est de 65 € maximum.

Comment en bénéficier ?

- Au moment de l'inscription, réglez le montant total de l'adhésion et/ou de la licence.

- Renseignez les coupons un par enfant inscrit, en complétant la partie «bénéficiaire». La partie «Attestation d'inscription et de cotisation» est à remplir par la structure où l'enfant pratique l'activité.
- Pour percevoir l'aide du CCAS, vous devez retourner au plus tard le 15/11/17 le(s) coupon(s) et joindre :

- > votre justificatif de résidence sur la commune de plus de 3 mois (facture loyer, énergie ou eau portant votre nom et votre adresse actuelle),
- > une copie de votre carte de quotient familial ou de l'attestation CAF indiquant votre quotient.


Dès réception de votre demande complète, une proposition de rendez-vous sera adressée par courrier.



Tous les remboursements pour l'année 2017-2018 seront réalisés avant le 30 /11/17.

Aide à la pratique sportive et éducative pour les enfants de - 15 ans

Coupon à retourner à la DICSS - Hôtel de Ville - 9 Rue Marcel Deniau - CS 70616 – 44706 ORVAULT Cedex

<i>Bénéficiaire</i>	<i>Attestation d'inscription et de cotisation</i>
Nom et prénom de l'enfant :	Je soussigné,
.....
Date de naissance :	représentant de la stucture.....
Nom(s) et prénom(s) du ou des parents :	certifie que l'enfant
.....
Adresse de la famille :	est inscrit pour la saison 2017-2018 à l'activité
.....	mentionnée ci-contre et que son représentant légal
.....	s'est acquitté du montant de € en règlement
Téléphone :	de l'adhésion et/ou licence de son enfant.
.....	À
Activité pratiquée :	Le
.....	Cachet de l'organisme : Signature :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
 Merci de joindre les pièces obligatoires.



Les informations figurant sur cet imprimé feront l'objet d'un traitement informatisé interne à la Direction de la Cohésion Sociale et Solidarité de la Ville d'Orvault. Conformément à l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant.



Direction de la Cohésion Sociale et de la Solidarité

Hôtel de Ville - 9 rue Marcel Deniau

CS 70 616 - 44706 Orvault Cedex

T. 02 51 78 31 00

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mardi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

orvault.fr



Ce programme est disponible en version adaptée aux malvoyants, sur demande au 02 51 78 32 08